

RÈGLEMENT

COMPÉTITION CASTELLINCORTO

Art. 1 – La compétition Castellincorto est réservée aux films réalisés par les étudiants d'une école de cinéma ou de l'audiovisuel, inscrits dans un cursus universitaire pendant l'année académique 2022/2023 ou la précédente, et aux courts-métrages ayant pour thème les droits de l'enfance et de l'adolescence. Ne sont acceptés que les courts-métrages terminés après le 1er janvier 2022.

Le festival s'octroie le droit de sélectionner des courts-métrages réalisés aussi en 2021.

Art. 2 – Tous les courts-métrages qui respectent l'Art. 1, réalisés dans le cadre d'une école de cinéma, sont éligibles.

Art. 3 – Seuls les courts-métrages d'une durée inférieure à 20 minutes (générique de début et de fin inclus) peuvent être inscrits. Le Festival se réserve le droit exclusif de sélectionner des courts-métrages d'une durée supérieure.

Art. 4 – L'inscription des courts-métrages au Festival, se fait à travers la plate-forme filmfreeway.com du **20 mars au 31 août 2023**.

Art. 5 – Pour valider son inscription, le réalisateur – s'il est un étudiant – doit envoyer au Festival, une preuve de l'inscription dans une école de cinéma (p.ex: une carte étudiant) par mail à castellincorto@castellinaria.ch

Art. 6 – Les documents envoyés physiquement au Festival, ne seront pas renvoyés à l'expéditeur.

Art. 7 – Le réalisateur, le distributeur, les producteurs et les coproducteurs éventuels du court-métrage sélectionné à Castellinaria, autorisent le Festival à projeter le film dans le cadre de la compétition Castellincorto. Le Festival se prévaut du droit de projeter le court-métrage sélectionné en salle et également en ligne sur la plateforme choisie par le Festival, en géolocalisant le film sur le territoire suisse pour un nombre limité de spectateurs, qui accèdent au film de manière protégée avec un code ou une accréditation.

Art. 8 – Ne seront tenues en considération pour la pré-sélection que les inscriptions dûment complétées.

Art. 9 – Le Festival réalise une bande-annonce de tous les courts-métrages en compétition, en utilisant un extrait de max. 6 secondes de chacun des films sélectionnés. La bande-annonce sera diffusée sur le site internet et sur les réseaux sociaux du Festival. L'inscription du film en donne l'autorisation au Festival.

Mis à jour: 13.03.2023

Castellinaria Festival del cinema giovane